

« Je suis la lumière du monde.
Qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais dans la lumière de la vie.»

(Jean 8, 12)



Vous êtes la lumière du monde.
 Que votre lumière éclaire vos semblables ;
 qu'ils voient vos bonnes oeuvres et glorifient votre Père. »

(Mt 5, 14;16)



SÉMINAIRE SUR LA TRAITE DES FEMMES

En octobre dernier, 26 religieuses de 33 pays répartis à travers le monde, se sont rencontrées à Rome, pendant six jours, afin d'assumer ensemble le problème de la traite humaine. Le séminaire était l'idée de Sœur Eugenia Bonetti, membre du Bureau contre la traite, de l'Union italienne des Supérieures Générales. Sœur Catherine Ferguson, s.n.j.m., participait à ces journées comme représentante des Religieuses des États Unis aussi bien que d'UNANIMA International dont elle est la directrice.

Pourquoi Sœur Eugénia a-t-elle initié ce séminaire? Parce qu'elle porte une vision : celle de réunir des Sœurs en un réseau international semblable à celui qu'elle a mis en place à son retour du Kenya où elle a œuvré plusieurs années. Consternée par la présence de nigériennes qui se prostituaient dans les rues de Rome, elle l'a été davantage en apprenant qu'elles avaient été trafiquées en Italie et exploitées cruellement, voire tuées, par leurs trafiquants. En investiguant plus à fond, elle a découvert que, lorsque ces femmes étaient « ramassées » par la police, elles étaient remises à leurs trafiquants, ou encore déportées au Niger où elles étaient rejetées par leur famille. De là est né le réseau Niger-Italie composé de Sœurs qui, en s'informant mutuellement de l'arrivée des victimes et à Rome et au Niger, peuvent leur venir en aide.

Que s'est-il passé durant ce séminaire? D'abord, les participantes se sont informées de la situation de la traite dans les différents pays où elles travaillent; puis, après avoir analysé différents outils pour créer un atelier de travail, elles ont décidé d'aller de l'avant en formant leur propre réseau appelé *Réseau International des Religieuses contre la traite des personnes*. Ensemble, elles ont rédigé une déclaration publique pour exprimer leur message sur la traite des personnes. Finalement, ells ont nommé un comité exécutif international pour superviser le processus de développement du réseau. Les membres de ce comité sont d'Australie, du Niger, des États Unis, d'Albanie et des Pays-Bas. Prochaine rencontre : janvier 2008, aux Pays-Bas, pour planifier les prochaines étapes de la mise en place du réseau international. D'ici là, les membres du réseau resteront en contact pour se partager leurs bons coups et pour s'alerter mutuellement lorsqu'elles auront besoin d'aide.

Tiré de la Mise à jour de novembre d'UNANIMA International : http://www.unanima-international.org/french/index.htm (bas de la page)

Comment les SSA s'insèrent-elles dans ce grand mouvement international contre la traite des femmes ? Une brève chronologie de cet engagement nous permettra de découvrir où et comment se sont tissés des liens pour définir une action commune contre la traite.

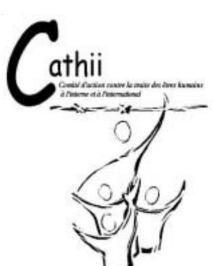


2001

L'Union internationale des Supérieures majeures (UISG) invite les religieuses du monde entier à agir ensemble pour contrer la traite des femmes et des enfants. En septembre 2002, dans une déclaration où elle aborde la traite des femmes, l'UISG stipule : « Nous nous engageons à mettre en œuvre ces résolutions grâce à un système de réseau entre nous et avec d'autres organismes existants, pour partager nos préoccupations à l'intérieur des Églises et dans la société. »

2002-2003

La Congrégation des SSA assure une collaboration avec, entre autres, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et des Saints Noms de Jésus et de Marie, pour financer l'écriture, le montage, la traduction et la présentation de «Perdues dans le trafic». Cette oeuvre théâtrale, confiée à la troupe du Théâtre Parminou, est présentée au Collège Sainte-Anne de Lachine, en mars 2003.





Septembre 2004

CATHII voit le jour ! En effet, quelques congrégations religieuses, l'Association des religieuses pour la promotion de la femme (ARPF), la Conférence religieuse canadienne (CRC), l'Association des Aides familiales du Québec et un groupe de recherche de l'UQAM se regroupent pour former un Comité d'Action contre la Traite des Humains à l'Interne et à l'International: d'où le CATHII. En sont d'abord membres, les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, de la Congrégation de Notre-Dame, de la Providence, - les trois déjà affiliées à UNANIMA International - et les Sœurs de Sainte-Anne. Le personnel du Bureau de Justice sociale SSA a tôt fait de suggérer à l'Administration générale que la Congrégation devienne aussi membre de UNANIMA International.

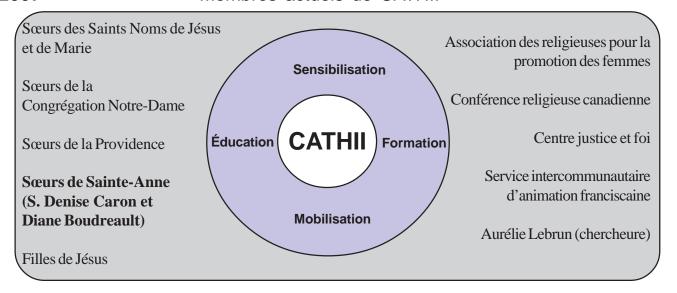
Novembre 2004

La Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne devient officiellement membre de UNANIMA International. Elle nomme alors Sœur Marie Zarowny pour la représenter au conseil d'administration. Sœur Rita Larivee lui succède au printemps 2007.



Novembre 2007

Membres actuels de CATHII



et les collaborations s'articulent aux niveaux international et nationaux

UNANIMA
INTERNATIONAL
(New York)
SNJM, CND,
SP, SSA, FJ

Les congrégations religieuses, membres de CATHII, sont membres de UNANIMA International, tandis que le SIAF est membre de Franciscans International. CATHII se trouve donc lié directement à deux ONG reconnues à l'ONU.

FRANCISCANS INTERNATIONAL Droits humains (Genève et New York) SIAF

Les évêques des États Unis ont invité tous les catholiques à lutter contre la traite des êtes humains. Au Canada, la Conférence religieuse canadienne (CRC) considère toujours cette cause comme une de ses priorités.

Chez les SSA, ce thème fait l'objet d'une attention particulière depuis plus de trois ans. Le printemps prochain, les sœurs et les associé-es SSA seront invités à joindre leurs efforts pour soutenir la campagne *anti demande* organisée par UNANIMA International.



Immigration

Le Comité de Justice sociale de la province Saint Marie a privilégié **l'immigration** comme second thème, pour l'année en cours. Fidèle à cette option, il a accepté d'appuyer un événement propre au temps de Noël: "Las Posadas", une procession qui rappelle le Voyage de Marie et Joseph, immigrants. Cette célébration aura lieu dimanche, le 16 décem-

bre 2007, à 15h00, à Boston et dans ses environs. [L'information qui suit provient de la *Coalition du Massachusetts pour la défense des immigrants et des réfugiés* (MIRA)]

Qu'est-ce au juste que « Las Posadas »?

Las Posadas (mot espagnol pour désigner « Les Hôtelleries ») est une tradition que perpétuent, chaque année, beaucoup de chrétiens catholiques d'Amérique latine; c'est leur façon, à eux, de symboliser les épreuves qu'ils imaginent que Marie et Joseph ont dû assumer avant de pouvoir trouver un lieu où demeurer et y prépa-

rer la naissance de Jésus. Le rituel de la procession rassemble des groupes d'adultes et d'enfants qui vont de maison en maison, tout en chantant le refrain traditionnel qui sollicite un lieu où loger (posada). Fidèles à la tradition, les pèlerins quémandent un abri, de façon symbolique, à trois maisons différentes ou à plus; mais une seule finalement accepte de les lo-



ger. La cérémonie se poursuit dans la joie: on entonne des chants traditionnels de Noël et on prévoit, pour les enfants, une fête qui inclut une « piñata » (panier de friandises).

Comment une célébration de Las Posadas peut-elle apporter un soutien aux immigrants ? Le récit de Marie et de Joseph qui par-

tent à la recherche d'un abri, et la réaction violente d'un grand nombre de citoyens des États-Unis, c'est l'histoire des immigrants qui arrivent finalement à se tapir sur un coin de terre dure parce que les portes se ferment constamment sur leurs espoirs et sur leurs efforts. Pour les croyants qui la vénèrent, cette histoire peut interpeller leur conscience et les amener à se questionner plus directement sur le comment ils contribuent à venir en aide aux immigrants. Elle permet aussi, à toutes les personnes de bonne volonté, d'approfondir leur engagement pour soutenir les luttes de ces «pèlerins » des temps modernes.

Si la Province a choisi ce thème, c'est qu'elle croit qu'il est très lié à celui de la traite. Comment ?

On sait que, la plupart du temps, les victimes de la traite sont considérées comme des personnes immigrantes, soit parce qu'elles ont été dépouillées de leurs papiers, ou encore qu'elles ont traversé la frontière avec de faux documents. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elles peuvent être déportées à nouveau dans leur pays d'origine, si elles sont arrêtées par la police. Aux É. U., la législation fédérale sur la traite est en vigueur depuis 2000. Si pour les trafiquants, elle prévoit des pénalités plus sévères, aux victimes, elle accorde une diversité de bénéfices dont un visa temporaire de trois ans. La victime peut aussi recevoir des soins médicaux, de l'aide psychologique et un abri d'urgence. Cependant, le hic de l'affaire, c'est que la victime doit témoigner contre ses trafiquants - ce à quoi la plupart de ces femmes se refusent...

D'ailleurs, il faut exercer une forte pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il assure aide et protection aux victimes de la traite, et ce, sans imposer de pénalité. Ces femmes et ces enfants, en réalité, ne sont pas des personnes prostituées ; elles sont victimes d'abus de droits humains, et partant, devraient être traitées comme telles. Sinon, toute revendication contre l'immigration illégale aux États Unis n'est rien de plus que du chantage politique.»

Tiré d'un article de John Whitehead, Sex Trafficking: The Real Immigration Problem,

The Rutherford Institute Website (4/10/2006)(www.rutherford.org)

Savez-vous que?...

- Aux États Unis, l'état du Wisconsin est sur le point de présenter une loi sur l'anti traite humaine. D'autres états ont déjà voté de telles lois; par exemple, celui du Massachussetss a déposé un projet de loi semblable, mais il attend toujours le financement du MA Senate Ways and Means Committee.
- Le gouvernement canadien a réagi au 12e rapport du comité permanent de la condition féminine, intitulé « De l'indignation à l'action pour contrer la traite à des fins d'exploitation sexuelle au Canada ». Ce document confirme que « ce crime doit être clairement et fortement réprimé ». Il y est également fait mention des pas déjà franchis et des collaborations nécessaires pour vaincre ce fléau... mais sans plus...
- Au début du mois de novembre, les membres du Comité de justice sociale de la province Saint Joseph ont participé à un atelier sur la traite des femmes.
- Des représentantes du Comité interministériel du gouvernement du Québec ont rencontré, le 15 novembre dernier, des personnes intéressées à la mise en place d'une maison d'hébergement pour les victimes de la traite. C'est le sous-comité de l'hébergement de CATHII qui a organisé cette rencontre à laquelle participait Soeur Denise Caron, du Bureau de Justice sociale.

Date de tombée des articles pour le prochain numéro : 1er mars 2008

- Le Comité du justice sociale de la province Esther-Blondin a invité Madame Lucie Lépine, bibliste bien connue au Québec, pour animer une journée de réflexion sur la justice sociale au cœur de la vie chrétienne, de la vie religieuse. Cette journée se tiendra le 8 décembre prochain, à la maison mère.
- Sœur Rita Larivee, nouvelle déléguée de la Congrégation des SSA à UNANIMA International, a rendu visite, le 19 novembre dernier, au personnel du Bureau de Justice sociale auquel s'est jointe Sœur Céline Dupuis. Cette visite avait pour but de faire le point sur la campagne anti demande à laquelle les SSA seront invitées à participer.



Pour nous joindre

Denise Caron, s.s.a.
Diane Boudreault
Téléphone: 514-637-3783, poste 216

Télécopie: 514-637-6864 Courriel: ssajust@ssacong.org